

CENTRE HOSPITALIER DE SAMBRE-AVESNOIS MAUBEUGE

Service Gynécologie-Obstétrique www.ch-sambre-avesnois.fr/maternite

TEL: 03.27.69.44.38



La filière physiologique

Pour une naissance naturelle, au plus près des attentes du couple



«Bien naître, notre Priorité» Ensemble pour le respect de la naissance (



Qu'est-ce qu'une filière physiologique ?

Destinée aux patientes n'ayant pas de problème de santé dans le cadre d'une grossesse sans pathologie ni complications.

La filière physiologique vous permet de préparer et de vivre la naissance de votre enfant selon vos projets

Conditions d'accès :

- Toutes les personnes qui en font la demande
- Sous validation de l'équipe médicale



La grossesse :

- Consultations et Echographies : Vous serez suivie par deux sagesfemmes : Une pour les consultations, Une pour les échographies
- Entretien prénatal précoce : Discussion autour du projet de grossesse et du projet de naissance
- La préparation à la naissance et à la parentalité : Indispensable, elle se fera de façon individuelle. La participation du conjoint y est importante.
- Les consultations d'hypnose : Préparation avec ancrage de la douleur, Fortement recommandée dès le début de grossesse

La Naissance :

Faire vivre votre projet de naissance en toute sécurité.

Vous serez guidée tout au long du travail jusqu'à la naissance.

Nos sages-femmes sont formées (homéopathie, aromathérapie, postures...) et vous proposeront des techniques d'accompagnement sans médicalisation (non recours à la péridurale, pas de médicaments...)



Les suites de naissance :

Vous serez accompagnée pendant votre séjour et aurez la possibilité d'être l'actrice principale dans le suivi de votre bébé (pesée, température,)

La sortie:

Une sortie à J3 dans le cadre du PRADO : programme de retour avec un accompagnement à domicile par une sage-femme (CPAM) sera réalisée si maman et bébé se portent bien.

A tout instant, à votre demande ou pour raison médicale, vous pouvez sortir de l'unité physiologique.

Si vous êtes intéressée par ce projet, Parlez-en le plus tôt possible à votre gynécologue-obstétricien, à votre sage-femme, au secrétariat de la maternité.



« On fera de notre amour une chanson et de notre enfant une partition. »